



HAL
open science

Conjugalisme et Masculinité

Alexandre Jaunait

► **To cite this version:**

| Alexandre Jaunait. Conjugalisme et Masculinité. 2010. hal-03738216

HAL Id: hal-03738216

<https://hal.science/hal-03738216>

Submitted on 24 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

vis-à-vis du mariage d'amour, et enfin les critiques féminines et *queer* vis-à-vis des réformateurs religieux, peu innovants dans le domaine des questions de sexualité hors mariage.

En dépit de ces limites, les deux ouvrages ont le mérite de souligner la centralité des questions de genre pour comprendre les transformations politiques iraniennes, et de proposer des analyses stimulantes, y compris d'un point de vue comparatif.

Amélie Le Renard –
Freie Universität, Berlin

Conjugalisme et masculinité¹

Les travaux de sciences sociales consacrés au genre ont mis en évidence la difficulté qu'il y a à analyser les hommes et les femmes séparément. Un des acquis importants de ces études est précisément de penser la dimension relationnelle du genre, les rapports sociaux et historiques qui construisent la division des sexes et naturalisent les différences entre les hommes et les femmes. Les ouvrages d'Anne Verjus (*Le bon mari*) et d'Anne-Marie Sohn (*Sois un homme !*) sont deux précieux exemples de travaux historiques qui participent à l'histoire du genre comme histoire conjointe des rapports entre hommes et femmes, qu'il s'agisse d'analyser la construction d'une masculinité toujours opposée au féminin au 19^e siècle, ou qu'il s'agisse, dans le travail d'Anne Verjus, de l'élaboration d'une idéologie d'harmonie et de complémentarité des sexes dans la sphère matrimoniale après la Révolution française.

Le titre de l'ouvrage d'Anne Verjus – *Le bon mari* – est emprunté à un roman de Marmontel paru en 1761 et qui décrit la formation du couple conjugal et la conversion progressive de l'épouse au principe de raison incarné par son mari. L'ouvrage d'Anne Verjus est en effet consacré à la construction, durant les années 1790, d'un « conjugalisme » relativement inexplicite dans la pensée post-révolutionnaire, mais dont héritera la société bourgeoise du 19^e siècle, en particulier avec la rédaction du Code civil. Entre les premières années de la Révolution et

les débuts de l'Empire se forme une véritable idéologie du lien matrimonial « comme une manière d'organiser idéalement la relation conjugale, de penser le couple comme une unité indivisible, homogène d'intérêts économiques et d'opinions politiques ; une unité de vie tant matérielle qu'immatérielle. Dans cette perspective, le conjugalisme se présente comme une façon de structurer la vie sociale et comme une forme de discours général sur les hommes et les femmes en société » (p. 26). Cette vision idéalisée d'un couple fusionnant les hommes et les femmes dans une sphère d'intérêts communs représentée par le mari permet d'éviter de penser les hommes et les femmes, dans l'après-Révolution, comme des groupes différenciés aux intérêts antagonistes. A. Verjus ne part donc pas d'un acte originel ou « paradoxal » d'exclusion des femmes au moment de la Révolution, mais de leur *non-inclusion* dans un système politique républicain, au même titre que les mineurs, les personnes sous puissance ou les domestiques. Ce travail, qui donne sens en les reliant à des couples dichotomiques comme homme/femme et public/privé, permet de penser la co-construction de la sphère domestique et de la sphère politique dans les années 1790, la sphère domestique étant instituée comme une nécessité politique et non comme un objet naturel et antérieur à la construction de la sphère publique.

Le grand gagnant de la Révolution française – auquel la première partie de l'ouvrage est consacrée – est le fils de famille qui sera émancipé de la tutelle paternelle par le décret du 28 août 1791. Le statut de fils de famille représente un paradoxe auquel les révolutionnaires sont confrontés dans leurs discussions relatives au droit de vote, ce fils étant légalement considéré comme propriétaire mais restant parallèlement soumis à la puissance du père. Son émancipation marque la naissance de l'individu-citoyen, socle de la pensée républicaine, et autorise la réorganisation de la structure politique et sociale autour de la famille et de son chef. Il y a bien en ce sens une rupture avec l'ancien régime caractérisé par la puissance du patriarcat et l'union des lignées, mais rupture en demi-teinte puisqu'elle organise la transition

1. Anne Verjus, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010, 396 p., bibliographie ; et Anne-Marie Sohn, « *Sois un homme !* » *La construction de la masculinité au 19^e siècle*, Paris, Seuil, 2009, 462 p.

de la famille patriarcale à la famille paternaliste. L'analyse de nombreux discours et de mémoires de l'Institut permet de préciser les évolutions de la conception de la famille et du rôle et de la nature des femmes dans la période post-révolutionnaire. La famille n'est plus pensée dans sa version autoritaire d'ancien régime mais cède la place à un modèle de douceur, d'éducation et d'attention où le droit et la force n'ont plus nécessairement leur place. Le gouvernement de la famille est en effet un gouvernement de la raison qui conduit à un destin domestique où le chef de famille règne par la persuasion. Pour assurer la puissance domestique, il est nécessaire de gouverner les femmes en contrôlant en particulier leur inclination naturelle à l'émancipation. D'intéressantes pages sont ainsi consacrées à analyser l'ontologie féminine en rapport avec le modèle social de l'ancien régime : les femmes ont un tempérament de courtisanes et elles règnent par l'influence. Leur frivolité et leur liberté entrent en résonance avec des mœurs aristocratiques aux antipodes de la vertu, et il convient à ce titre à la fois d'accepter la nature de leur influence, mais aussi de la canaliser pour la mettre au service de l'État. Paradoxalement, la monarchie est décrite par les commentateurs comme un régime d'égalité des sexes créant au sein de la famille des divisions et des conflits qui bénéficient au monarque et font la force de son despotisme. Dans la perspective d'une société bien ordonnée, il faut donc reconnaître la nature hiérarchique et inégalitaire de la famille et la soumettre à un bon gouvernement. Le lien entre famille et société politique est clairement marqué, de nombreux acteurs et commentateurs de la période insistent sur le fait qu'il faut avoir un roi dans la famille pour n'en avoir point dans la société.

Au terme de cette période qui s'achève avec la rédaction du Code civil, c'est la famille bourgeoise qui émerge. Un des points forts de l'ouvrage d'A. Verjus est de retracer la généalogie d'un modèle profondément rétrograde en termes d'égalité des sexes qui deviendra dominant pendant plus d'un siècle et demi (et sans doute davantage...) et de restituer cependant avec finesse les éléments de rupture de ce modèle avec l'ancien régime. En ce sens, le Code civil, aussi réactionnaire soit-il, n'institue pas les

mêmes éléments de subordination des femmes que dans l'ancien régime. Le modèle pyramidal de la famille administrée par le père est effectivement détruit au profit d'une réorganisation qui met en son centre la puissance du mari – émancipé du père – et qui crée les conditions d'une « adoption conjugale » des femmes ainsi soumises à leur mari comme à un père¹. S'il y a toujours familialisme, ce n'est plus dans l'acception de l'ancien régime, mais par « la constitution du fils de famille et de l'époux comme citoyens et des citoyens comme chefs de famille » (p. 330). La Révolution aura permis aux fils de s'émanciper, mais les femmes resteront considérées, de façon illimitée, comme d'éternelles mineures.

L'ouvrage d'Anne-Marie Sohn adopte encore plus clairement une perspective relationnelle des sexes pour analyser la construction de la masculinité tout au long du 19^e siècle. « Être un homme » représente un ensemble de caractéristiques sociales qui se construisent en lien permanent avec l'image-repoussoir de la féminité, tenue à distance et ainsi confinée dans des espaces sociaux dont seuls les hommes peuvent s'extraire librement. Être un homme, c'est d'abord conquérir l'espace matériel de la rue, des cafés et de la nuit, mais également l'espace sonore qui permet aux hommes de rire « à gorge déployée » et d'étaler leur grossièreté. Chacune de ces formes d'appropriation de l'espace renvoie symétriquement à des comportements que les femmes ne sont pas censées adopter au risque de la sanction. Elles ne peuvent déambuler « comme des hommes », n'ont pas le loisir de se retrouver au café, elles sont strictement exclues de l'espace de la nuit et doivent en permanence contrôler leurs attitudes physiques – ainsi condamnées à ne pas regarder dans les yeux, ne pas hausser le ton ou rire bruyamment, céder le passage et, de façon générale, se tenir à distance des espaces sociaux et des comportements publics monopolisés par les hommes. Ces codes, qui permettent de socialiser chacun(e) dans « son sexe » et d'intérioriser les rôles qui leur sont conformes, tracent les frontières invisibles d'un monde social où les découpages de l'espace ressortissent largement des divisions de sexe. Une femme qui transgresserait ces codes serait immédiatement considérée comme indécente ou débauchée, la sanction sociale de la

1. Selon la très parlante formule de Nougarède, citée p. 235.

transgression rappelant la manifestation du stigmate de « salope » qu'évoque Gail Pheterson dans *Le prisme de la prostitution*¹. La masculinité se construit ainsi par une occupation de l'espace qui rend les hommes propriétaires du monde qui les entoure : « Céder ou refuser le passage, couvrir la voix du chanteur ou de l'acteur, saturer la sphère publique par ses cris, monopoliser la chaussée ou la salle de bal par des farandoles ou des danses échevelées, bousculer les passants et les convives, tels sont certains des moyens employés par les jeunes hommes pour construire leur masculinité » (p. 77). L'espace politique lui-même peut être compris dans la continuité d'un espace public régi par le droit des hommes. Clamer bruyamment ses idées politiques et revendiquer une participation aux événements historiques du siècle et à ses changements de régimes semble parfaitement cohérent avec une politique de la masculinité qui consiste à s'approprier toujours davantage le monde environnant.

Une des caractéristiques les plus notables de la masculinité, et dont A.-M. Sohn retrace ici finement les évolutions tout au long du siècle, reste l'exercice de la violence physique. L'occupation de l'espace passe en effet par une culture du conflit et un usage de la violence dont la répétition perpétuelle apparaît comme l'épreuve de vérité du masculin. Du regard de défi aux frôlements dans la rue en passant par les bagarres, la provocation et les duels, la violence manifeste toujours l'honneur d'un sexe qui ne peut s'établir qu'en dominant. Dans le monde du travail, la prééminence de la force produit de la même façon une culture où le courage physique est érigé en valeur suprême : il faut nier la souffrance, accepter comme autant de rites d'initiation virile les violences des patrons, et refuser les précautions élémentaires dans un monde hiérarchisé par la virilité². L'ouvrage d'A.-M. Sohn décrit particulièrement bien la « chaîne » sociale qui permet de naturaliser la violence comme un *tempérament* caractéristique des hommes. Du côté de la famille, les pères excusent fréquemment les

débordements physiques des fils, manifestant sourdement une forme de reconnaissance familiale particulièrement efficace sur la reproduction des comportements (la transmission du couteau, par exemple, représente un signe de reconnaissance des pères vers les fils dans les classes populaires). Mais c'est l'indulgence des tribunaux qui apparaît plus frappante encore dans le matériau dépouillé par l'auteure, les juges considérant fréquemment que les bagarres et les troubles à l'ordre public sont d'autant plus excusables qu'ils attestent un processus d'affirmation de la masculinité, c'est-à-dire un processus parfaitement naturel faisant l'objet de solidarités inconscientes dans la classe des hommes. Au demeurant, les manifestations et la réception sociale de cette violence se modifient au cours du 19^e siècle, et c'est là un des points forts de l'ouvrage que de montrer les déplacements de l'affirmation masculine par la violence. Si au début du siècle le modèle « offensif » de la masculinité semble incontestable, il se retrouve toutefois concurrencé à la fin du siècle par un régime de masculinité davantage orienté vers le respect des règles et la maîtrise de soi dont le recul de la violence et la sévérité des tribunaux à l'égard de celle-ci sont révélateurs : « L'indifférence à l'infamante accusation de lâcheté atteste, enfin, l'émergence d'une nouvelle identité masculine qui implique équanimité de comportement et maîtrise de soi » (p. 405).

L'ouvrage apporte également de précieux éclaircissements sur le rapport à la sexualité des jeunes hommes au 19^e siècle. Certes, les maisons closes apparaissent très explicitement comme des lieux de socialisation à la masculinité puisque c'est là que les jeunes garçons s'initient à la sexualité de l'homme authentique – à savoir avec une femme... Cependant, le 19^e siècle est d'abord un siècle qui réprime la sexualité plus qu'il ne l'encourage. De fait, dans des univers sociaux homosexuels comme l'école, les jeunes garçons développent des pratiques sexuelles entre eux qui sont considérées comme des étapes de leur sexualité. Certes, ces pratiques

1. Gail Pheterson, *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 2001.

2. C'est un des paradoxes de cette violence masculinisante que les persécutions dans le monde du travail doivent être affrontées avec stoïcisme, alors que toute offense en dehors de cette sphère appelle à une réparation violente immédiate. Le rapport entre violence et virilité est ainsi beaucoup plus ambigu qu'il ne peut apparaître spontanément, certaines configurations sociales conduisant à ce que ce soit la violence subie ou passive qui atteste d'une forme de masculinité, et non la seule aptitude à infliger de la souffrance et à dominer.

sont prohibées, mais elles le sont en tant que sexualité et non comme une perversion. De ce point de vue, A.-M. Sohn rejoint les historiens de la sexualité en décrivant comment des rapports sexuels entre garçons sont loin de représenter, au 19^e siècle, une forme d'inversion de l'identité sexuelle telle qu'on la stigmatisera au 20^e siècle¹. Les attouchements entre garçons sont au contraire une expérience d'affirmation de la masculinité, soit parce qu'ils représentent la transgression d'un interdit – et reproduisent en ce sens la culture agonistique du masculin – soit parce qu'ils représentent un apprentissage de la domination. À cet égard, dans un monde qui ne connaît pas encore les normes de la sexualité hétérosexuelle/homosexuelle, les rapports sexuels entre garçons n'apparaissent pas comme le contraire de la virilité et n'occasionnent aucune friction avec l'identité masculine.

À la fin du 19^e siècle, le modèle de la masculinité est en proie au changement. La pacification de la société conduit à l'adoption d'une « masculinité apaisée où la parole remplace le geste, où la compétence prime sur la domination primaire, où la médiation remplace l'affrontement » (p. 441). La violence n'a certes pas disparu, mais elle se convertit en culture du conflit dans des espaces, tels l'école, où l'opposition et la confrontation continuent de représenter des caractéristiques masculines. La figure du « mutin influent », à la fois scolairement brillant et capable d'une insolence qui le distingue, rappelle clairement les formes de capitalisation des propriétés de masculinité et d'aisance académique des enfants des classes

privilegiées dans la culture scolaire d'aujourd'hui encore². On voit bien là, ainsi que l'auteure n'oublie pas de le noter, comment la masculinité mérite également d'être analysée en relation avec d'autres rapports sociaux qu'elle contribue à structurer et par lesquels elle est structurée.

Le bon mari et *Sois un homme !* participent d'une histoire du genre qui, malgré les différences explicites de période et d'objet, ont toutefois en commun de s'interdire d'analyser séparément les hommes et les femmes pour mesurer des caractéristiques qui seraient indépendantes de leurs relations historiques. Avec l'ouvrage d'Anne-Marie Sohn, qui contribue au mouvement contemporain de revisitation de la masculinité, on constate à quel point les hommes et les femmes font l'objet de socialisations profondément différenciées mais dont les frontières sont invisibles, tant l'apprentissage des rôles de sexe est intériorisé comme un tempérament qui ne saurait, justement, s'apprendre. Avec *Le bon mari* d'Anne Verjus, on découvre – avec une certaine stupéfaction rétrospective – l'innocence d'une idéologie d'harmonie des sexes qui permet d'arranger tous les antagonismes sociaux dans le couple en donnant à voir des hiérarchies « naturelles » produites par un ordre politique qui s'en soutient. La rhétorique de la différence arrangée par la nature dévoile – on ne saurait plus vraiment s'en étonner – de l'asymétrie et du pouvoir.

Alexandre Jaunait –
Université de Poitiers

1. Elle cite en particulier deux des ouvrages essentiels dans ce domaine : Jonathan N. Katz, *L'invention de l'hétérosexualité*, Paris, EPEL, 2001, et George Chauncey – et non « Guy » Chauncey comme il est écrit deux fois dans la note 2, p. 166 –, *Gay New York*, Paris, Fayard, 2003.

2. Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Paris, Seuil, 2006 (1^{re} éd. : 1992).